

## Projet de résolution pour l'aménagement et la sécurisation des rues de Bernex

- Vu la demande de crédit N° SSE 13-2014-36 pour la requalification de la rue de Bernex – mesures à l'essai et nouveau sens de circulation du 10 octobre 2014, présentée lors de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2014
- Vu l'acceptation par le Conseil municipal dans cette même séance du 16 décembre 2014 de la délibération N° 1010 approuvant notamment
  1. le projet de réaménagement provisoire des rues du village, sous la forme d'un processus d'essai afin d'évaluer à l'aide de mesures provisoires et légères les items concrets du projet de boucle de circulation à sens unique de la rue de Bernex et du chemin de Saule sur une durée approximative de 6 mois résultant du concours sous la forme de Mandats d'Etudes parallèles organisé en 2011
  2. l'ouverture au Conseil administratif du crédit de Fr. 395'000.- par la demande de crédit précitée, destiné aux travaux d'aménagement provisoires décrits sous chiffre 1
- Vu l'arrêté du 10 mai 2016 approuvant la mise à l'essai à sens unique de la rue de Bernex et du chemin de Saule
- Vu le dépôt de recours contre cet arrêté les 2 et 6 juin 2016
- Sur proposition de la commission « ES – Economie et Sécurité » réunie le 27 juin 2016 prenant acte, avec regret, des recours déposés contre l'arrêté du 10 mai 2016 pour la mise à l'essai du sens unique, mais souhaitant avancer rapidement vers une sécurisation optimale des rues de Bernex
- Vu l'élaboration du présent projet de résolution par la commission « ES – Economie et Sécurité » et l'acceptation par celle-ci à l'unanimité des 9 membres présents
- Conformément aux articles 29, alinéa 3 et 30A, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Le Conseil municipal, par ... voix pour, ... voix contre, ... abstentions

### DEMANDE

au Conseil administratif

1. De sursoir au test de mise en sens unique des rues de Bernex
2. De proposer des solutions d'aménagements définitives et réalisables en se référant aux objectifs définis pour les mandats d'études parallèles "réaménagement de la rue de Bernex", (réf. rapport du Collège d'experts du 20 avril 2012)
3. De réaffecter à ce projet le solde du crédit d'étude dédié au test (N° SSE 13-2014-36 du 16 décembre 2014)
4. De présenter un projet d'ici fin 2016.

Accepté avec 1 amendement  
19 pour, 1 abstent.

Bernex, le 27 juin 2016